

Communiqué de presse, 15. décembre 2016

Psychiatrie: tous les résultats disponibles par clinique, une première !

Les résultats 2015 des mesures de la qualité de l'ANQ réalisées en psychiatrie stationnaire pour adultes et en psychiatrie stationnaire d'enfants et d'adolescents sont réjouissants: par-delà plusieurs années, les cliniques ont réussi à réduire l'importance des symptômes au cours du séjour clinique. Les résultats actuels mettent pour la première fois en lumière des chiffres officiels relatifs à la réduction des symptômes et à la fréquence des mesures limitatives de liberté en Suisse – en citant les noms des cliniques.

Sur mandat de l'ANQ, les cliniques de psychiatrie pour adultes, ainsi que de psychiatrie d'enfants et d'adolescents relèvent depuis 2012 respectivement 2013 des données relatives à l'importance des symptômes et les mesures limitatives de liberté (MLL). En 2015, 65 cliniques de psychiatrie pour adultes et 23 cliniques de psychiatrie d'enfants et d'adolescents ont participé aux mesures de la qualité de l'ANQ.

D'année en année, la qualité des données ne cesse d'augmenter. Pour la première fois, elle se prête à une publication transparente des résultats par clinique pour les deux thèmes de mesure. Afin d'évaluer l'importance des symptômes, il convient de répondre à des questions importantes à l'admission et à la sortie, d'une part par le personnel soignant (évaluation par des tiers), d'autre part par les patient(e)s (autoévaluation). Quant aux MLL, la proportion des patient(e)s ayant au moins une mesure limitative de liberté est déterminée.

Importance des symptômes: la tendance positive se confirme

L'importance des symptômes a pu être réduite grâce au traitement psychiatrique, pendant les trois années précédentes pour les adultes, et les deux années précédentes pour les enfants et adolescents. Et ce, du point de vue du personnel soignant et des patient(e)s.

Il n'est toutefois pas possible de déterminer toutes les prestations d'une clinique sur la base de ces valeurs. Elles représentent en effet un seul aspect qualitatif. Elles fournissent en priorité de précieuses informations aux institutions concernées, leur permettant d'analyser et de comparer leurs résultats en vue de la poursuite des développements nécessaires. Les instruments de mesure et données ont une utilité pratique dans le quotidien clinique, au profit des cliniques indépendamment des mesures.

Mesures limitatives de liberté: aucune utilisation dans le cadre de la médecine de l'addiction

Dans les cliniques de soins aigus et de premier recours, 7,9% des patient(e)s adultes étaient concernée par une ou plusieurs MLL. Dans les cliniques spécialisées, cela s'applique à 0,6% des cas. Les cliniques spécialisées dans le traitement des troubles liés aux addictions n'ont annoncé aucune MLL. Quant aux cliniques de psychiatrie d'enfants et d'adolescents, de telles mesures ont été adoptées dans 9,3 pourcents des cas.



En psychiatrie, les MLL sont uniquement utilisées lorsqu'il existe un risque élevé de mise en danger de soi ou d'autrui. Dans ce contexte, la protection de l'enfant et de l'adulte est toujours prise en compte. Les MLL englobent l'isolement, l'immobilisation, la médication forcée et les mesures de sécurité. Les MLL ne doivent pas être confondues avec le type d'admission du placement à des fins d'assistance (PAFA). Les données PAFA ne sont pas relevées par l'ANQ mais par l'Office Fédéral de la Statistique (OFS).

Moins de MLL ne rime pas automatique avec meilleure qualité de traitement, puisque leur utilisation diverge. Tandis que certaines cliniques privilégient des MLL plus fréquentes, mais plus courtes, d'autres préfèrent des mesures plus longues mais moins fréquentes. Par ailleurs, les divergences au niveau du collectif de patients ne sont pas prises en compte lors de l'évaluation des données. Il n'est donc pas possible d'effectuer des comparaisons directes des MLL entre les cliniques. Les résultats servent au développement interne, au benchmarking et à la favorisation de la discussion publique.

Rapport avec graphiques:

<http://www.anq.ch/fr/resultats-de-mesure/resultats-psychiatrie/>

Pour toute information complémentaire, merci de vous adresser à:

Dr. Johanna Friedli, Responsable Psychiatrie de l'ANQ

Tél. 031 511 38 47, johanna.friedli@anq.ch

L'ANQ promeut la qualité dans les hôpitaux et les cliniques

L'Association nationale pour le développement de la qualité dans les hôpitaux et les cliniques (ANQ) coordonne et réalise des mesures de qualité en médecine somatique aiguë, en réadaptation et en psychiatrie. Les résultats permettent d'effectuer des comparaisons transparentes au niveau national, à partir desquelles les hôpitaux et les cliniques peuvent développer des mesures ciblées pour améliorer leur qualité. Les membres de l'ANQ – association à but non lucratif – sont H+ Les hôpitaux de Suisse, santésuisse, les assurances sociales fédérales, les cantons et la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé.

Pour plus d'informations : www.anq.ch